

JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 15 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 18 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n^o 34 et Place de la Bourse, n^o 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

DE CAHORS A LIBOS.

Tableau 1	Omnibus mixte.	Poste mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	6 h 35	4 h 45	5 h 50
Mercuès	6 49	4 19	6 6
Parnac	7 1	4 32	6 19
Luzech	7 9	4 40	6 28
Castelfranc	7 22	4 55	6 44
Puy-l'Évêque	7 34	5 7	6 58
Duravel	7 45	5 17	7 8
Soturac-Touzac	7 55	5 27	7 18
Fumel	8 6	5 39	7 32
Monsempron-Libos Ar.	8 12	5 45	7 40
PARIS. — Arrivée . . .	11 40	4 18	2 49

DE LIBOS A CAHORS.

Tableau 2	Poste mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
PARIS. — Départ . . .	2 h 30	9 h 50	7 h 30
Monsempron-Libos—Dép	8 40	3 5	8 55
Fumel	8 48	3 15	9 3
Soturac-Touzac	9 1	3 28	9 16
Duravel	9 10	3 38	9 26
Puy-l'Évêque	9 19	3 48	9 36
Castelfranc	9 34	4 5	9 52
Luzech	9 47	4 19	10 6
Parnac	9 57	4 30	10 17
Mercuès	10 9	4 43	10 29
Cahors. — Arrivée . . .	10 25	5 4	10 47

DE CAHORS A MONTAUBAN

Tableau 1	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
Cahors. — Départ . . .	4 h 40	10 h 35	5 h 20
Sept-Ponts	4 50	10 45	5 31
Cieurac	5 6	11 1	5 49
Labenque	5 15	11 10	5 57
Montpezat	5 28	11 23	6 10
Borredon	5 58	11 53	6 42
Caussade	6 9	12 8	6 56
Réalville	6 19	12 22	7 8
Albias	6 27	12 33	7 18
Fonneuve	6 36	12 45	7 28
Montauban. — Arriv.	6 48	1 2	7 45
TOULOUSE. — Arriv.	8 25	2 45	9 41

DE MONTAUBAN A CAHORS

Tableau 2	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.	Omnibus mixte.
TOULOUSE. — Dép.	5 h »	»	3 h 14
Montauban. — Départ.	7 25	10 h 35	4 50
Fonneuve	7 40	10 49	5 10
Albias	7 51	10 58	5 23
Réalville	8 3	11 7	5 38
Caussade	8 17	11 19	5 56
Borredon	8 35	11 36	6 20
Montpezat	9 15	12 10	7 11
Labenque	9 41	12 28	7 44
Cieurac	9 53	12 38	7 54
Sept-Ponts	10 9	12 51	8 12
Cahors. — Arrivée . . .	10 18	12 59	8 22

Cahors, le 21 Janvier.

NOUVELLES POLITIQUES

Conseil des ministres. — Les ministres se sont réunis mardi à l'Élysée, sous la présidence de M. Grévy.

M. de Freycinet a donné communication du traité de paix conclu entre la France et le gouvernement hovas. Ce traité de paix sera soumis à la ratification du Parlement dès le commencement de la semaine prochaine.

M. Sarrien a entretenu le conseil de la situation de la Corse. Trois fois, le conseil général de ce département a été convoqué sans succès; il se trouve sans budget départemental. Pour remédier à cet état de choses, le ministre va appliquer à la Corse les dispositions de la loi de 1871 relatives aux dépenses obligatoires. S'inspirant de cette situation anormale, le ministre de l'intérieur a l'intention d'élaborer un projet de loi ayant pour objet, de donner aux conseils généraux le droit de se réunir et de délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Les ministres se sont entretenus ensuite des circulaires que, sur la proposition de M. Sarrien, ils doivent adresser à leurs agents respectifs, pour leur recommander de prêter aux préfets le concours le plus dévoué.

M. Goblet, ministre de l'instruction publique, a rendu compte de la cérémonie à laquelle il a assisté à Bordeaux, pour l'inauguration du palais des Facultés.

M. Sadi-Carnot, ministre des finances, a remis à chacun des ministres les budgets élaborés par leurs prédécesseurs, en les invitant à opérer toutes les réductions possibles. Le gouvernement semblerait incliner à réduire d'une façon générale les dépenses de chaque ministère de 2 0/0. Les traitements des petits employés seraient seuls maintenus dans leur intégralité.

Le *Gaulois* dément la maladie du prince Napoléon.

Menées carlistes. — Dans une lettre à M. Patinot, publiée par les *Débats*, M. de Blowitz

maintient l'information du *Times*, suivant laquelle l'Allemagne aurait fait des représentations à M. de Freycinet sur les menées carlistes à la frontière.

Le colonel Herbingier. — Suivant la *République française*, l'enquête relative au colonel Herbingier n'aura pas lieu.

Corps expéditionnaire de Tunisie. — On affirme que le général Boulanger, ministre de la guerre, a l'intention de faire rentrer les bataillons d'infanterie détachés en Tunisie.

Les troupes du Tonkin. — Les renseignements publiés par certains journaux au sujet du rapatriement des troupes du Tonkin sont inexacts. Aucune décision n'a encore été prise à l'état-major général.

Le projet d'organisation de l'Annam et du Tonkin est presque terminé, M. de Freycinet le déposera prochainement.

En Espagne

Saint-Sébastien, 19 janvier.

Les bruits d'une conspiration carliste dans les provinces basques sont dénués de fondement. Des neiges abondantes entravent la circulation.

Madrid, 19 janvier.

Il résulte d'une lettre particulière, datée des îles Philippines, que les Allemands se sont emparés d'une île de l'archipel de Pelew.

Les insulaires auraient opposé une résistance en alléguant qu'ils ne reconnaissent que la souveraineté de l'Espagne. En présence de la persistance des Allemands, les naturels auraient tué quelques hommes de ces derniers et se seraient retirés ensuite dans l'intérieur de l'île.

Dans les cercles officiels de Madrid, on croit que le fait est exagéré, qu'il n'y a pas eu de collision et que les Allemands ont abandonné l'île.

Informations

Affaire Barrême. — Le *Temps* apprend que l'enquête se poursuit avec beaucoup

d'activité. On lui affirme que M^{me} Barrême, interrogée, aurait prononcé le nom d'un individu sur lequel pèsent ses soupçons.

Bien que nous tenions ce renseignement d'une personne digne de foi, nous ne l'enregistrons que sous les plus expresses réserves.

Assassinat du préfet de l'Eure.

— Le *Gaulois* publie les renseignements suivants sur un fait qui s'est passé le lendemain du crime à Saint-Denis.

Un individu, paraissant fort pressé, se présentait vers dix heures un quart du soir à l'employé chargé de vérifier, à la gare de Saint-Denis, si les voyageurs sont munis de billets.

— Pourriez-vous me dire, lui demanda l'inconnu, si je puis prendre, ici, un train qui me conduirait à Paris de façon à profiter de l'express de Bruxelles partant à dix heures quarante-cinq ?

— Parfaitement, lui répondit l'employé, le train venant de Chantilly part de Saint-Denis à dix heures vingt-deux, vous serez à Paris à dix heures trente-cinq, et vous aurez grandement le temps, surtout si vous n'avez pas de bagages, de prendre l'express de Bruxelles.

Quelques minutes avant onze heures, une voiture de place s'arrêtait à cette même gare, deux personnes en descendaient, et s'annonçant comme agents de la sûreté, demandaient au même employé de vouloir bien leur ouvrir, la barrière pour parler au chef de gare.

Pendant que l'employé leur indiquait le chemin, l'un des agents lui dit : « Le train parti de Paris à dix heures quarante-cinq pour Bruxelles n'est pas encore passé ? »

— Si fait; depuis quatre minutes environ répondit l'employé.

Et les deux agents, fort décontenancés, racontèrent à cet employé que c'était bien regrettable, car ils étaient l'assassin, qu'ils savaient être à Saint-Denis, et qu'ils n'avaient manqué que de quelques minutes.

— Au fait, vous l'avez peut-être vu, reprit l'agent, et il donna le signalement de l'homme

qui a été vu à Mantes avec la couverture de voyage de M. Barrême.

— Mais c'est exactement le signalement de l'homme qui m'a demandé un renseignement, reparti l'employé, et il raconta ce que l'inconnu lui avait dit.

Il était trop tard pour retourner à Paris et arriver pour le train allant à Bruxelles et partant à minuit vingt; mais, ce train s'arrêtant à Saint-Denis, les agents prirent les billets qu'on ne put leur délivrer que jusqu'à Maubeuge, et à minuit trente-deux, ils montaient dans le train à la poursuite de l'inconnu.

Les agents ne sont arrivés à Bruxelles qu'à midi onze minutes, l'inconnu y était à cinq heures seize du matin, et il aura probablement mis les quelques heures d'avance à profit, puisque la nouvelle de son arrestation n'est pas encore parvenue à Paris.

HISTOIRES DU JEUDI

SOUVENIRS D'ANTAN

Il pleut à verse à Cahors; dehors, le vent fait sa musique endiablée, mugissant au long des toits, sifflant autour des tuyaux de cheminée, battant les volets mal assujettis, faisant incliner en salutations profondes les jeunes arbres de mon jardin. Là-bas, sur la place, dans la boue gluante, trempés par l'ondée furieuse, bléus et rouges, quelques lignards passent en courant; empêtrée dans ses jupes que le vent fait battre en plis cartonnés, sous son parapluie qui ruisselle, une femme, dont on voit les bas rouges, hésite et lutte contre la rafale. Il fait bon rentrer chez soi, tisonner ses bûches et, dans la fumée bleue, retrouver ses souvenirs de jeunesse, du temps où l'on était jeune et gai, pourvu qu'il fit un bon soleil et que la campagne fût verte et fleurie... Et la vision, vague d'abord, se précise peu à peu.

I

Je la revois, droite et longue, en plaine,

Lincoln porta sur le solliciteur son regard empreint d'une profonde pitié, mais il répondit pour la troisième fois de son ton calme :

— Cela ne me regarde pas.

John White ne put résister à sa douleur. Il voulut se jeter aux genoux de Lincoln. Mais celui-ci devina son mouvement et l'arrêta par le bras.

Allez voir M. Chasse. C'est lui seul qui pourra vous répondre.

Mais comme John White restait immobile, Lincoln dit ce seul mot :

— La discipline !

Il ajouta comme s'il se parlait à lui-même : — Forte discipline : grande armée.

Le Pauvre garçon sortit en sanglotant.

Pendant cette courte scène, deux sentiments divers avaient agité l'âme de Robert. L'un était de la répulsion pour cette glaciale nature; l'autre une sorte de joie à part. Puisque le président des États-Unis voulait que la discipline soit respectée puisqu'il était inflexible pour une faute si légère, lui qui demandait, non pitié mais châtiement, il ne serait pas repoussé.

John White avait disparu. Ils étaient seuls en face l'un de l'autre.

Lincoln se souleva à demi, et indiquant à Robert un siège : — Asseyez-vous et parlez, monsieur, je vous écoute.

Robert s'inclina et s'assit.

— Monsieur le président, dit-il, ce pauvre malheureux que vous avez repoussé s'adressait à votre clémence, moi je viens m'adresser à votre justice.

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

25

LES DRAMES DE CE TEMPS-CI

LA

FAMILLE CAVALIÉ

LE COMMODORE NOIR

XIII

L'AUDIENCE

Il examina, non sans un sentiment de vive curiosité, les objets qui l'entouraient.

Sur le mur étaient pendues de grandes cartes géographiques, qui reproduisaient les diverses parties du théâtre de la guerre. Sur la cheminée, un buste du général Jackson, ancien président des États-Unis. Par les deux hautes fenêtres entre lesquelles était placé le bureau du chef de la république américaine, on apercevait les montagnes qui bordent le Potomac à l'horizon bleu.

Quand les yeux du jeune homme se portèrent sur Lincoln, celui-ci en avait déjà fini avec le gentleman. Il causait avec la femme en robe indienne. Quand elle eut parlé, il prit quelques mots par écrit et la renvoya en disant :

— Vous serez satisfaite, madame.

Puis vinrent successivement le portefaix, irlandais et l'homme d'Etat célèbre, qui n'était autre que le fameux Charles S...

Robert remarqua que Lincoln se levait poliment et saluait d'un mouvement de tête froid, au départ comme à l'arrivée, tous ceux qui se présentaient,

quels qu'ils fussent, quelque modeste que parut leur mise.

Il observa : les yeux du président changeaient rarement d'expression. C'était toujours le même regard brillant.

— Allons, à une autre fois, dit Lincoln, en se soulevant pour congédier le portefaix.

Le tour de la dame en falbalas était venu. Elle refusa de s'asseoir.

— Je n'ai pas de temps à vous faire perdre, dit-elle. Je voulais seulement voir Abraham Lincoln et lui serrer la main.

A cette phrase comique, le président resta impassible comme auparavant.

— Eh bien ! c'est fait ! répliqua-t-il en tendant sa large main à la dame.

Elle y laissa tomber la sienne.

— Je suis contente. Adieu.

— Adieu.

Il se rassit, et la dame s'en alla.

Cependant il n'y avait plus que deux personnes dans le cabinet : Robert et un homme qui se tenait debout contre la muraille, le visage caché dans ses mains.

C'est à vous, monsieur, dit l'huissier, qui était entré depuis quelques minutes.

Lincoln s'était penché de nouveau sur son bureau, sans plus s'occuper de ceux qui attendaient; l'homme qui se tenait debout releva son front et laissa voir son visage. Il était inondé de larmes.

— A vous ! répéta l'huissier en s'adressant à Robert Cavalie.

— Ce que j'ai à dire à M. le président est trop grave pour que je l'entretienne devant des étrangers. Je lui parlerai quand il sera seul.

avec ses vieux arbres, tout feuillus, faisant un dôme de verdure sur sa blancheur poussiéreuse, la route de Livron; au bout de la longue avenue, les trois maisons du bourg et l'église, vieille et laide, éclairée par les rayons fauves des vitraux, les ex-voto, les chasses et les reliques des bons saints si vénérés de l'endroit. Au fond, la statue de la Vierge, blanche, au milieu des candélabres et des cierges et, dans les bas côtés, à droite, la grotte profonde et noire où coule parfois une eau verdâtre. C'est là que jadis vivait le dragon légendaire, tué par un chevalier blanc et dont on voit encore, rouillant une dalle de ses taches fanées, les traces de sang. Et par delà le bourg miraculeux, les paysages qui changent, les coteaux qui moutonnent, fermant de leurs rondeurs olivâtres tout un coin de l'horizon, la route qui serpente au flanc des collines, tantôt encaissée au-dessus d'une vallée qui s'évase en entonnoir, tantôt pendue au bord d'une terrasse d'où l'on voit la plaine s'étendre, bleuâtre, jusqu'aux bords de l'horizon, tantôt resserrée dans une gorge d'une sauvagerie étrange, avec ses rocs taillés à pics et qui surplombent, chargés d'une végétation folle d'arbustes en fleurs, remplissant le vaste silence des bois du gazouillis des oiseaux et du sifflement des merles; enfin tout au haut, sur un fond verdâtre, Lozes et ses maisons groupées dans un alignement fantastique aux deux bords de la route qui monte, monte toujours, et ce dernier point de vue, le plus merveilleux peut-être, lorsqu'on arrive au sommet du plateau: au loin, indistincte, la plaine de la Garonne, qu'une gaze légère semble couvrir, estompant les détails et rendant l'aspect plus vaporeux et plus vague; tout près, la vallée encaissée et si pittoresque, au fond de laquelle coule, comme un fil d'argent, au milieu des saulaies et des peupliers qu'elle reflète, la Bonnette jolie, si lente et si paresseuse; et d'en bas montent, perdus dans ce lent bourdonnement de la campagne engourdie, atténués et rendus grêles par la distance, harmonieusement fondus en des accords exquis, les appels des moissonneurs, les sonnailles des boeufs, les bêlements des troupeaux, parfois, lointain, un chant dont on ne saisit que les notes dominantes:

L'agnel que m'as donat
Oun l'as troubat ?...

Puis les sentiers qui descendent, abrupts, le long des pentes en des zigzags brusques, sautant sur les pointes de rocs en marches disproportionnées jusqu'aux grottes, les fameuses grottes de St-Géry, ces trous profonds où clapote, au long des stalagmites, une eau saumâtre...

II

J'avais dix-sept ans alors. On était en vacances et nous avions décidé, avec deux autres « copains » d'aller voir les « merveilleuses grottes » que deux d'entre nous ne connaissaient pas. C'est l'âge où une partie de campagne n'est complète que s'il s'y joint quelques amies, et nous n'avions pas manqué de faire des propositions sérieuses à plusieurs de nos voisines qui avaient accepté. A la campagne, entre gens qui se connaissent, voisinent, se fréquentent, courent ensemble les bals et les frairies, on n'y voit pas malice, et nous étions partis par une joyeuse matinée de septembre, aux premières rougeurs de l'aube, dans une carriole qui cahotait ferme, traînée par une

bête un peu poussive, mais qui allait tout de même d'un bon train, grâce aux Hue ! dia ! et surtout aux coups de fouet dont nous étions prodigues... Oh ! le gai voyage et comme la compagnie de filles rieuses vous donne, à cet âge sans souci, de la joie au cœur et de l'esprit au cerveau ! On était arrivé à Lozes que l'on croyait ne pas avoir dépassé Lacapelle, tant la route avait paru courte.

— Déjà ! disions-nous...

— Mais oui !

Et nous voilà, en groupe de deux, descendant, folâtres, au long des sentiers; nos compagnes poussaient, pour la forme, avant de se laisser tomber dans nos bras, quand la pente était trop raide ou le saut un peu périlleux, de petits cris épeurés. Enfin on arrive aux grottes; on entre. On s'enfonce dans l'ombre épaisse et de plus en plus noire. Tout à coup, *fritt fritt*, une allumette, que l'on frotte contre une boîte, part, jette une lueur folote qui disparaît brusquement; deux, trois allumettes se froissent, ratent, enfin on peut allumer les chandelles... Prévoyante, une des amies, Jeanne, avait emporté un bout de bougie et la grotte s'éclaira de reflets vagues; des pailloons d'argent semblent s'attacher aux parois suintantes, glissent au long des colonnes, s'accrochent aux saillies de la voûte, et vont se perdre dans un recul lointain d'architecture fantastique... On marche devant soi, les groupes traînant le plus possible loin de cette malencontreuse bougie... et de temps en temps la causerie est interrompue par un cri, une serenade de bras plus forte, on s'est laissé choir dans un trou, on a mis le pied dans une flaque d'eau boueuse... on a glissé dans la vase... Pour compléter la fête — peut-être pour faire plaisir aux amoureux — le dieu hasard, sous la forme d'une goutte d'eau, vient à point éteindre la bougie qui vacille et charbonne un moment avant de s'éteindre, trouant d'un point rouge l'obscurité qui nous semble, par contraste, brusquement épaissie. Alors, c'est une terreur folle; on se heurte, on cherche l'entrée qui apparaît tout au bout, dans l'ombre noire comme un point bleu.

Jeanne n'a plus d'allumettes, et nous voilà, retournant à tâtons, vers cette lueur qui nous guide, nous butant aux colonnades, aux stalagmites, nous enfonçant dans la boue... Enfin, on sent le plein air qui nous fouette déjà au visage et répend autour de nous, en une vague lueur blonde, un rayon doré; et nous débouchons au-dessus de la vallée, en plein soleil, sous le ciel qui nous éblouit et nous semble agrandi, plus intense et plus haut.

Et maintenant là-haut, là-haut ! pour voir dans le lointain se dresser, diaphane, en gris déperle sur le bleu, la cime neigeuse des Pyrénées. Et je me souviens du moindre détail: la montée par des chemins de chèvre; les terreurs de la descente impraticable, tant elle est raide, le petit dos accepté après mille hésitations, mille cris de nos rougissantes voyageuses, qui protestent avec un sourire: — Oh ! si vous nous y reprenez jamais ! Et il me semble sentir encore le pied mignon de Jeanne presser mon épaule tout tremblant, posant sur la pointe fine du soulier... osant et n'osant pas...

Et le goûter là-haut, sur l'herbe, au sommet du plateau, au bord de la mare toute bleue, sous son rideau de peupliers, et le retour sous les rayons obliques et gais du soleil, de ce so-

der la grâce d'un pauvre enfant coupable de maraude. Pourquoi n'êtes-vous pas juste avec moi comme avec lui ? Est-ce parce que je suis Français, parce que la victime est Française ? Vous autres Américains, vous laissez les fils de ceux qui vous ont fait libres. Toutes les exactions pèsent sur nous. Eh bien, peu m'importe à moi vos sentiments de haine ou vos questions d'Etat. Je veux justice. J'ai le droit de l'exiger... Aussi je l'exige, et je l'aurai !

Abraham Lincoln était resté immobile, comme s'il n'eût pas entendu les personnalités que venait de faire Robert dans sa réplique. Ce fut à peine si son œil s'éclaira un instant.

Il prit un canif sur la table et se mit à taillader le bras de son fauteuil, mais sans nerfs, calmement, ainsi qu'un jeu attrayant.

Si Cavalie avait connu le président, il aurait compris, rien qu'à ce geste, que ses paroles avaient frappé juste.

Lincoln releva la tête.
— Je ne vous comprends pas, monsieur. Vous vous êtes trompé quand vous êtes venu ici pour avoir une audience de moi. Les faits que vous me racontez là sont regrettables et méritent d'être punis, mais ce n'est pas à vous à en demander réparation.

— A qui, sinon à moi, le fils et le frère ?
— A votre représentant, au ministre de France, monsieur.
— Il l'a fait !
— Et que lui a-t-on répondu ?
— Que ce n'étaient pas des soldats fédéraux qui étaient coupables, mais bien des soldats confédérés.

leil radieux de la jeunesse que l'on ne retrouve plus, qui semble moins chaud, plus terne et plus pâle quand on a passé vingt ans.

III

Et c'est pourquoi j'aime la pluie, la pluie qui fouette mes vitres et me rend paresseux, l'hiver, au coin du feu solitaire. C'est que, au grésillement des braises qui charbonnent, dans la fumée bleue des tisons, je revois ces paysages aimés, ces jeux, ces treize folles de la jeunesse, et plus vaporeux et plus lointains, comme un Greuze vieilli, le profil de celles que j'aimais alors — alors que je ne savais pas le mal d'aimer.

O. GOURDIN.

CHRONIQUE LOCALE
ET RÉGIONALE

Mariage. — Une nombreuse et élégante réunion de parents et d'amis assistait, hier, à la Cathédrale de Montauban, au mariage de M. Paul de Fontenilles avec Mlle Jeanne de Crozy-Marcillac.

La mariée est fille de M. Victor de Crozy-Marcillac, ancien président du Comité royaliste de Montauban et appartenant à l'une des familles les plus anciennes et les plus estimées de la contrée.

M. Paul de Fontenilles est un érudit, que ses travaux archéologiques ont fait distinguer. Il est, depuis plusieurs années, inspecteur de la Société française d'archéologie et président de la Société des Etudes du Lot, à laquelle il a donné une grande impulsion par son activité et son infatigable dévouement à la science.

M. l'abbé Delmas, curé de Puylagarde, ami de la famille de Crozy, a prononcé une allocution pleine de tact et de délicatesse.

Sa Sainteté a adressé aux jeunes époux la bénédiction papale.

Nous adressons à M. et à Mme Paul de Fontenilles nos meilleurs vœux. (*Courrier de Tarn-et-Garonne*).

Sur la liste des colonels désignés pour être nommés généraux de brigade, figure M. Grosjean, colonel du 14^e régiment de chasseurs à cheval. On sait que M. Grosjean s'est marié à Cahors.

M. Rouzé, professeur de rhétorique au collège de Moissac, permuta avec M. Andraud, professeur de cinquième au collège de Figeac.

Par arrêté préfectoral, M. Deloncle, maire de Poy-l'Evêque, a été suspendu de ses fonctions.

Allocation. — Une allocation extraordinaire de deux mille cinq cents francs vient d'être accordée au collège de Figeac.

Ponts et chaussées. — Par décision de M. le ministre des travaux publics, M. Fuynel, conducteur des ponts et chaussées, détaché au service des travaux publics de la Cochinchine est attaché dans le département du Lot au service ordinaire, en remplacement de M. Delfour, décédé.

— Oui, cela est évident: les bandes de Bill Anderson et de Puantrell désolent ces Etats frontiers. Ce sont eux qu'il faut accuser.

— Pardon, monsieur le président, mon père était un partisan du Sud...

Une expression indicible se peignit sur le visage de Lincoln. Mais il répondit sèchement ces trois mots:

— Je le sais.

Puis il ajouta:

— Jean Cavalie, esquire, ne m'aimait pas. Il a dépensé vingt mille dollars pour aider à l'élection de Douglas et combattre la mienne. Je m'en souviens.

— Alors, vous êtes forcé de me rendre justice. Car, prenez garde, on dirait que vous ne vengez pas le fils par haine du père...

Cette fois, Robert avait touché juste. La figure d'Abraham Lincoln s'éclaira subitement. Il se souleva à moitié, et touchant presque du doigt l'épaule du jeune homme étonné:

— Personne ne se permettrait de dire cela ! personne !

Il se rassit, puis passant sa main sur son front, comme pour entrer en possession de son calme:

— Votre obstination est étrange, monsieur; ceux qui ont dit que ce n'étaient pas les nôtres qui avaient massacré ont dit juste; si vous ne le croyez pas, prouvez-le !

— Je ne peux pas le prouver; et quand même je le prouverais... qu'importe ? Abraham Lincoln ne connaît ni la pitié, ni la clémence, ni la justice !

Le président pâlit. Robert avait joué avec habileté. Le reproche allait au cœur de Lincoln. Il

Nouvelles militaires. — L'agence Havas publie les notes suivantes:

La promotion des généraux de division et de brigade, qui a été annoncée ces jours derniers, n'aura pas lieu avant le 1^{er} février. On attend pour l'effectuer une vacance qui ne se produira qu'à la fin de février.

Concert de la Lyre cadurcienne. — Nous apprenons avec plaisir que la commission de la Société la Lyre cadurcienne a fixé au 31 janvier courant, la date de son premier concert annuel.

Un fort ténor d'un des théâtres de Toulouse a promis de prêter son concours. Nous aurons aussi le plaisir d'y entendre une élève du Conservatoire de Toulouse, un des premiers violoncellistes et un clarinettiste du théâtre du Capitole. Nous espérons que l'élite de la société cadurcienne ne manquera pas à cette brillante soirée dont nous donnerons le programme détaillé.

Indemnité. — Le ministre de l'instruction publique vient de décider qu'à partir du 1^{er} janvier 1886, les professeurs de septième et de huitième des lycées pourvus du grade de licencié et du certificat complet d'aptitude à l'enseignement des classes élémentaires recevront une indemnité annuelle de 300 francs, passibles de retenues pour le service des pensions civiles.

L'intérêt de l'argent. — Depuis lundi dernier, le taux légal de l'intérêt de l'argent, en matière commerciale, n'est plus fixé à six pour cent; les conditions de prêt deviennent libres. La loi est promulguée, en voici l'article unique, pris dans le *Journal officiel*.

« Article unique. — Les lois des 3 septembre 1867 et 19 décembre 1850, dans leurs dispositions relatives à l'intérêt conventionnel sont abrogées en matière de commerce; elles restent en vigueur en matière civile. »

Ce document est contresigné des trois ministres: de la justice, des finances et du commerce.

Les pièces ayant cours. — Les monnaies étrangères, actuellement admises dans les caisses publiques, sont les suivantes:

Or. — Autriche-Hongrie, pièces de 4 et 8 florins. — Belgique. — Grèce. — Italie. — Suisse. — Etat de Monaco: les pièces de 100 fr., 50 fr., 10 fr. et de 5 fr.

Argent. — Belgique. — Grèce. — Italie. — Suisse.

Monnaies divisionnaires. — Belgique. — Grèce. — Suisse: toutes les pièces de 20 c., de 50 c., de 1 fr. et de 2 fr. dont le millésime est postérieur à 1865.

D'où il résulte que les pièces d'Amérique, du Chili, d'Espagne, de Roumanie, du Mexique, etc., n'ont pas cours en France.

Incendies. — Mardi, dans journée, deux commencements d'incendie se sont déclarés, l'un à l'école laïque communale de garçons, rue du Lycée, l'autre chez M. Godinaud, rue Sainte-Claire. Grâce au secours immédiatement organisés, le feu a pu être maîtrisé rapidement. Les dégâts sont insignifiants.

Arrestation. — Le commissaire de police de Cahors a fait procéder à l'arrestation d'un

se leva.

— Vous pouvez vous retirer, monsieur. Du moment que vous ne prouvez rien, vous n'avez pas le droit de douter de moi.

Mais Robert resta immobile:

— Je voulais que vous me disiez cela, monsieur le président. Ces preuves... je les ai, et je vous les apporte !...

XIV

ABRAHAM LINCOLN

Lincoln tressaillit. Décidément, il avait affaire à forte partie. Il réfléchit un moment. Congédier le jeune homme, il n'y fallait pas penser. Le tour que prenait l'entretien rendait impossible une flagrante iniquité. Quoi ! il venait de refuser la grâce d'un maraudeur et il ne consentirait pas à châtier des criminels ! Robert Cavalie devait assister à une transformation bizarre de cette étrange nature. S'il eût été de sang-froid, moins préoccupé de la gravité de sa demande, il aurait pu étudier ce caractère d'Abraham Lincoln, l'un des plus extraordinaires que la terre ait créés.

Le Président se croisa les bras.

— Monsieur, dit-il enfin de sa voix lente, puisque vous avez des preuves de ce que vous avancez, remettez-les à M. le ministre de France; c'est à lui seul qu'il appartient de faire rendre justice à ses nationaux.

— Je serai franc, monsieur le président. Vous savez aussi bien que moi que votre secrétaire d'Etat ne répondrait au représentant de mon pays que par de brillantes promesses.

ALBERT DELPIT.

(A suivre):

— C'est bien. Parlez.
— Un crime a été commis. Mon père, ma mère et mon petit frère ont été assassinés lâchement; l'une de mes sœurs a été enlevée... Vous êtes le chef de l'armée, vous êtes le premier de l'Etat; magistrat dictateur, vous avez entre les mains toute autorité et toute puissance. Monsieur le président, je viens vous dire: punissez les coupables.
— Comment vous appelez-vous ?
— Robert Cavalie. Je suis lieutenant de vaisseau de la marine française.
Au nom de Cavalie, Lincoln n'avait pu retenir un geste. Sans doute la tragique aventure lui était connue. Un homme illustre comme l'était Jean Cavalie ne disparaît point sans que la voix publique ne s'élève.
Du reste, le commencement de cette scène avait une solennité qui tranchait avec le côté léger des précédentes. Lincoln se sentait en face d'une volonté puissante, et qu'il ne ferait pas plier aisément.
— Un grand malheur vous a frappé, monsieur, reprit le président. Je vous plains. Demandez à Dieu de vous consoler.
— Je sais ce que j'ai à demander à Dieu monsieur le président, comme je sais aussi ce que j'ai à vous demander à vous.
— Que puis je pour vous ?
— Me rendre justice !
— Contre qui ?
— Contre ceux qui ont massacré ma famille. Il y eut un nouveau silence.
— Pardon, monsieur le président. Tout à l'heure, dans cette chambre, vous avez refusé d'accor-

vagabond, le nommé Roques, repris de justice, trouvé sur la voie publique en état d'ivresse.

Suicide. — Mardi, 12 janvier courant, le sieur Félix Goary, a été trouvé mort dans son lit, à sa campagne près Figeac. Son fils, qui couchait dans la chambre voisine et qui venait lui dire bonjour avant de descendre en ville, donna l'alarme aux voisins, mais tous les soins furent inutiles et le médecin, M. le docteur Fau, appelé, ne put que constater le décès.

Félix Gary s'était asphyxié avec un réchaud de charbon. Il vivait à la campagne avec son jeune fils, loin de sa femme. Deux lettres dont l'une adressée à M. le procureur de la République et l'autre à sa femme doivent expliquer sa funeste résolution.

Fatale méprise. — Le sieur Leygues père, fabricant de cierges, faubourg du Pin à Figeac, souffrait depuis quelque temps. Le 13 janvier dernier il a absorbé le contenu d'une fiole pleine de vitriol, qu'il a pris pour de la tisane. Malgré les soins pressés dont il a été l'objet, on n'a pu l'arracher à la mort.

La rage. — Un de nos confrères parisiens, ayant été mordu par un chien, s'est adressé à M. Pasteur, pour lui demander l'heure à laquelle il pourrait le recevoir.

M. Pasteur a répondu par la lettre suivante que nous reproduisons, car elle contient des renseignements précis sur les chiens atteints de la rage et sur la nécessité, dans tous les cas, de traiter sérieusement les blessures faites par les chiens, même à l'état sain :

Paris, ce 16 janvier 1886.

Monsieur,
Inutile de vous déranger. Tout chien enragé, qu'il mange ou non, meurt de la rage en quelques jours; s'il mange, la mort arrive un peu plus lentement, mais cela ne dépasse pas huit, dix jours. Dans l'intervalle, il manifeste des symptômes rabiques.

Enfermez donc le chien dans une niche sûre, où il sera nourri avec précaution pendant une douzaine de jours.

Un vétérinaire peut le prendre en surveillance. Si le chien vit encore après le temps que j'indique, soyez assuré qu'il n'est pas enragé.

En attendant vous n'avez d'autre soin à prendre que celui de votre plaie de morsure. Celle-ci ne doit pas être négligée. La bave du chien, même d'un chien sain, contient des microbes étrangers au virus rabique, microbes qui peuvent amener des abcès et, dans des cas très rares et assez exceptionnels, une septicémie.

Recevez, monsieur, etc.

PASTEUR, de l'Institut.

Les carrières de Chancelade.

On nous apprend que M. Chaigneau a recommencé l'exploitation de ses carrières de pierres de taille de Chancelade. Nous espérons que ces travaux vont donner du travail aux ouvriers carriers qui seraient encore inoccupés depuis la catastrophe du 25 octobre dernier. Si nos renseignements sont exacts, le concours bienveillant de la compagnie d'Orléans ne serait pas étranger à la reprise de ces travaux, qui maintiendront dans le pays les bienfaits que les travaux antérieurs y avaient apportés.

Vol des registres de l'état civil.

Les registres des mariages ont été volés, au bureau de l'état civil de Cavailhon (Vaucluse), pendant une séance publique du conseil municipal, l'auteur de cette soustraction ayant profité de la libre entrée donnée à tous, dans l'hôtel de ville à l'occasion de cette réunion communale.

Le registre des mariages de l'année 1885, qui doit demeurer à la mairie, au bureau de l'état civil et l'exemplaire ou copie qui doit être déposé au greffe du tribunal de l'arrondissement, une fois l'année terminée et le registre clos, ce qui devait être fait le lendemain, ont été soustraits. Dans quel but, on ne se l'explique guère.

On se demande maintenant ce qui va advenir de cette suppression desdits actes. Voici ce qui va être et doit être fait en pareil cas : le tribunal du ressort de l'arrondissement va être invité à rendre un jugement ordonnant la restitution des actes de l'état civil qui ont disparu et ces actes seront, aussitôt le jugement rendu, reconstitués sur déclaration des témoins qui ont signé lesdits actes et au moyen des livrets de famille, dont l'utilité est ainsi une fois de plus démontrée et des registres des paroisses, synagogues et temples où ont été célébrées les unions religieuses, sur certificat de la mairie que l'union civile avait été régulièrement prononcée par l'officier de l'état civil.

Tirage d'obligations. — Hier a eu lieu un tirage des obligations de la Ville de Paris, 1871.

Le numéro 925,846 gagne 100,000 fr. Les numéros 899,350 et 289,285 gagnent chacun 50,000 fr.

Les dix numéros suivants gagnent chacun 1,000 fr. : 903,790, 367,612, 639,178,

1,200,998 724,714, 821,433, 902,332
1,010,811, 1,248,778, 992,708.
75 autres numéros sont remboursables à 1,000 fr.

Revue Agricole

Exposition de vins de vignes greffées et de producteurs directs.

— Depuis que l'on récolte des vins de vignes greffées, quelques journaux et beaucoup de personnes qui n'ont jamais vu ni dégusté ces vins, donnent libre carrière à leurs appréciations tout à fait imaginaires sur ces nouveaux produits de la vigne. Suivant les uns, ces vins doivent avoir forcément le goût foxé de la vigne américaine qui sert de greffe; d'autres prétendent qu'ils ne se conservent pas, qu'ils aigrissent ou tournent.

Malgré le dire des physiologistes, des botanistes, des savants qui affirment que la greffe ne change pas la qualité du fruit, malgré le témoignage des praticiens qui possèdent des vins de vignes greffées et qui les conservent sans la moindre altération depuis trois ou quatre ans et plus, avec les mêmes qualités que ceux des vignes greffées, on entend toujours les mêmes contes et les mêmes histoires que par le passé.

Pour réagir contre ces appréciations de l'ignorance et de la mauvaise foi, la Société régionale de viticulture de Lyon a pensé que le témoignage des négociants en vins et des dégustateurs les plus autorisés serait sans doute des mieux acceptés que celui des savants et des praticiens, et elle a fait appel à des marchands de vins, à des gourmets bien connus par leur haute compétence, par la finesse de leur palais, et elle leur a soumis le 12 décembre dernier, dans la salle des réunions industrielles, au Palais du Commerce, à Lyon, des échantillons de vins de vignes greffées depuis trois, quatre ou cinq ans, à comparer avec d'autres vins provenant de vignes non greffées, généralement plus vieilles et par conséquent devant donner un peu plus de qualité.

Voici quelle a été l'appréciation du Jury chargé de déguster les vins de l'exposition de la Société de viticulture de Lyon :

Les vins des vignes greffées représentés par de nombreux échantillons ont été trouvés par tous les dégustateurs, absolument semblables, comme goût, aux échantillons de même crûs provenant de vignes non greffées et dégustés comme point de comparaison. La dégustation faite par le public a d'ailleurs parfaitement confirmé le jugement du Jury qui ne sera pas contredit. Ce dernier a également constaté que le vin de vigne greffée est plus avancé, plus prêt à être bu, vieillit plus tôt que le vin des vignes non greffées sans manquer toutefois ni de plénitude ni de principes conservateurs.

Les vins des producteurs directs, tout aussi nombreux que les précédents attiraient surtout l'attention du Jury et du public : bien peu toutefois ont trouvé grâce devant leurs juges. Le Jacquez, sauf un ou deux échantillons, est médiocre pour ne pas dire plus; le Sénasqua n'était guère meilleur. Quelques bouteilles d'Othello ont été trouvées assez bonnes et le Jury pense que cette variété de vigne peut avoir de l'avenir pour la production des vins communs dans les plaines et dans les régions où l'on ne peut pas viser à des produits meilleurs. Comme tel, le vin d'Othello pourrait être accepté par le commerce.

(La Vigne Américaine.)

Viticulture. — La distribution des cépages américains, livrés à prix réduits par les pépinières départementales du Lot, commencera prochainement.

Marché-foire du 16 janvier.

Le marché-foire de Cahors, contrarié par le temps, n'a pas été très important. Peu de transactions sur les bestiaux. 380 hectolitres de blé ont été vendus au prix moyen de 18 fr. 50 l'hectolitre; 300 hectolitres de maïs ont été vendus à 12 fr.

A la foire de St-Matré qui se tenait hier 20 janvier, les porcs gras valaient de 45 à 50 fr. les 50 kil. poids vif. La vente a été active; dans trois heures tous les porcs ont été vendus. A cause du mauvais temps, il y avait peu de bœufs.

La foire de Fumel, dite de St-Antoine, qui se tenait lundi, n'a pas été belle à cause du mauvais temps, cependant il y avait quelques porcs gras qui se sont vendus de 39 à 45 fr. les 50 kil. poids vif. Le blé de 17 à 19 fr. l'hectolitre suivant qualité. Le maïs de 12 à 13 fr.

Panique à Valence-d'Agen. — Une légère panique s'est produite mardi, vers une heure et demie, sur notre champ de foire. Les vendeurs de bestiaux se sont effrayés sans motif, préoccupés qu'ils sont par les paniques survenues dans d'autres villes. Les gens les plus sen-

sés se sont rangés de côté, et tout est entré dans le calme. Au reste, la gendarmerie exerce une surveillance des plus actives.

THÉÂTRE DE CAHORS

Samedi 23 janvier 1886.

ROMÉO ET JULIETTE

Grand opéra en 5 actes, mus. de Gounod.

M^{lle} DELAMAR, remplira le rôle de Juliette, chanteuse légère dont on dit le plus grand bien, engagée en remplacement de M^{me} Arnaud.

Bibliographie

La 9^e livraison de la GRANDE ENCYCLOPÉDIE (prix : Un franc), a paru cette semaine chez MM. A. Lévy et C^{ie}, 13, rue Lafayette, et chez tous les libraires.

Cette livraison comprend, entre autres, les mots : Acide. — Acier. — Açores. — Iles. — Tous trois remarquablement traités et renferme les illustrations suivantes : Appareils. — Bessemer. — Fours. — Béard, etc., etc.

L'Académie des Sciences a entendu récemment la lecture d'un rapport sur l'emploi d'une base nouvelle : la **Pyridine**, pour le traitement de l'asthme, catarrhe, oppression, étouffement. Cette découverte a un immense retentissement, et vient d'être rendue pratique par M. A. GRELOT. La **PYRIDINE GRELOT** se vend dans toutes les pharmacies; la boîte, 6 francs. Dépôt général : BILLAULT, (ancienne maison Fontaine), 22, rue de la Sorbonne, Paris.

Anzin, le 25 octobre 1885.

A M. le Directeur de la Pharmacie Continentale, 116, boulevard Haussmann, Paris. — Monsieur, avec une joie indicible je vous annonce que je suis débarrassé de ma bronchite chronique, qui avait duré 18 mois, grâce à une seule boîte de vos précieuses Dragées Russes. Je vous supplie dans l'intérêt des malades, de vouloir bien faire insérer cette attestation dans les principaux journaux de France et de l'Etranger. Merci mille fois. A. VOUS, chef de

JULG D'HAUSSY, de service des Contributions indirectes, à Anzin (Nord). P. S. — Au moins l'Huile de foie de morue créosotée ne me fera pas tomber toutes les dents; j'étais condamné à en boire pendant trois hivers consécutifs.

DIEU SOIT BÉNI!...

On nous écrit de Cambes (Lot-et-Garonne), 18 avril 1885 :

Depuis 20 ans, je souffrais d'un rhume occasionné par une bronchite; j'ai usé de tous les remèdes, de toutes les préparations vantées pour ces maladies; cependant, je n'ai obtenu ni résultat ni soulagement!

Au mois de février dernier, j'essayai de vos Pastilles BRACHAT; à cette époque, je ne dormais plus, je ne mangeais presque pas et je souffrais horriblement. Je fis venir deux autres boîtes de vos précieuses Pastilles BRACHAT, à la Sève de Pin; je me sentis de suite beaucoup mieux. Vos Pastilles m'ont rendu la santé à un point que je n'osais espérer, ma guérison est presque un miracle. Elles m'ont économisé vingt fois leur prix et rendu la santé mille fois.

MOREAU, à Cambes.

La Sève de Pin BRACHAT, savamment associée au Lactucarium et à la Codéine, est le dernier mot de la science, pour la guérison radicale, et en peu de jours, de toutes les Affections des Bronches et des Maladies de poitrine.

D^r RÉCAMIER.

La boîte, 1 fr. 50 franco contre mandat ou contre 10 timbres-poste, adressés à M. BRACHAT, pharmacien, rue Leyeire, 61, Bordeaux. Demandez les Pastilles BRACHAT dans toutes les bonnes Pharmacies.

PAPIER WLINSI, Remède souverain pour la Guérison des Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Douleurs, Rhumatismes, etc. — 1 fr. 50 la boîte. Exiger le nom WLINSI

L'EAU de L'ÉCHELLE hémostatique est ordonnée contre les Crachements de Sang, les Hémorrhagies utérines et intestinales, les Pertes, la Dysenterie, etc. Paris, 378, Rue Saint-Honoré.

DONNEZ DU FER à votre enfant, — disait un médecin consulté par une mère pour sa fille atteinte de pâles couleurs et d'anémie. — Mais quel Fer donner à mon enfant? demanda la mère. — Le FER BRAVAIS, répondit le docteur, car c'est la préparation qui approche le plus de la forme sous laquelle le Fer est contenu dans le sang, et, par suite, ses effets sont supérieurs à ceux de tous les autres ferrugineux. Dépôt dans la plupart des Pharmacies.

BOURSE. — Cours du 21 janvier.

3 0/0	81 40
3 0/0 amortissable (ancien)	83 50
3 0/0 id. 1884	00 00
4 1/2 0/0 ancien	107 20
4 1/2 0/0 1883	110 40

Dernier cours du 20 janvier.

Actions Orléans	1,362 50
Actions Lyon	1,270 50
Obligations Orléans 3 0/0	386 50
Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)	314 50
Obligations Lombardes (jouissance...)	217 50
Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)	324 50

NOUVELLE

Vengeance Posthume

(Fin).

La pauvre fille, après tout, n'était qu'une cause indirecte de la mort de Georges; d'ailleurs cette mort lui avait ravi et sa famille, et son honneur, et son amant.

Elle ne pouvait la mépriser, elle ne pouvait la repousser : sa faute, en étant l'origine de ses malheurs, avait porté avec elle son châtiement. — Qu'est devenu votre père ? dit alors la comtesse.

— Mon père est mort depuis peu de temps; il est allé rejoindre mon malheureux frère.

— Eh quoi, malheureuse ! vous venez me parler du meurtrier...

— Je viens le justifier, dit Marthe avec fermeté.

Et elle tendit un papier à la comtesse. Celle-ci le prit et y jeta les yeux. Lorsqu'elle en eut achevé la lecture, elle resta plongée dans la stupeur :

— Comment vous êtes-vous procurée cette lettre adressée au comte mon mari ?

— Le valet de chambre de feu M. le comte était l'ami de mon père. Il trouva cette lettre froissée et jetée sur le tapis de la chambre de monseigneur, étendu mort dans son lit. Il la ramassa et eut l'indiscrétion de la lire, croyant que c'était un papier de peu d'importance. Il n'osa point troubler votre douleur et y ajouter un nouvel aliment en vous remettant cette lettre. Il chercha mon père, mais en vain.

« Malgré son âge, votre digne serviteur s'engagea dans les armées du roi et partit pour la Hollande.

» Comme il venait d'arriver au camp où était installé son régiment, il y eut une petite bagarre, causée par un parti d'espagnols, qui avaient essayé de surprendre la vigilance des sentinelles. L'ennemi fut rondement repoussé et laissa un grand nombre de siens sur le carreau. Un gros de cavalerie, lancé à sa poursuite, ramena quelques prisonniers.

» Au moment où l'on arrivait aux avant-postes, un de ces derniers s'échappa. On le poursuivit; mais il se réfugia dans une impasse entre deux mesures, où il ne pouvait guère passer qu'un homme de front. Comme il avait enlevé en se sauvant le sabre d'un dragon, il se défendit là comme un beau diable, éventa plusieurs de ses agresseurs et les fit tous reculer.

» Il eut été lâche d'user contre lui du pistolet ou du mousqueton et l'on ne pouvait aller qu'à un l'attaquer à l'arme blanche dans son défilé. Les assaillants se disputaient l'honneur de passer le premier pour un nouvel assaut, lorsqu'un vieux soldat s'élança soudain en avant. On voulut le retenir. Mais il réclama si impétueusement le pas que tous s'inclinèrent.

» Il bondit l'épée haute dans l'impasse. Il en sortit peu après. Saluant les assistants de son fer rougi jusqu'à la garde, il leur dit :

— Merci, messieurs, de l'honneur que vous m'avez fait en me permettant de servir le sanglier.

» Le vieux soldat était mon père et l'espagnol qu'il venait de tuer n'était autre que Juan le Braconnier.

» L'ancien valet de M. le comte, qui était présent à la scène, s'empressa de rejoindre son vieux compagnon auquel il remit la lettre que vous venez de lire.

» A la plus proche bataille, mon père reçut une balle en pleine poitrine. Avant de mourir, il remit la lettre à son ami pour que celui-ci me la remit à moi-même.

» L'autre, rentré dans le pays après la guerre, apprit que j'étais dans ce couvent et m'envoya aussitôt ce papier, qui devait servir à réhabiliter la mémoire de mon frère. Je viens, madame, vous en confier le soin; car vous seule pouvez user de cet écrit, qui contient un secret de famille.

C'était la lettre de Juan le Braconnier. La comtesse soutenait sa tête entre ses deux mains et soupirait en songeant que la faute de son mari retombait durement sur elle, innocente. Elle souffrait de sentir diminuer, malgré elle, son amour et son estime pour le défunt à cette révélation posthume d'une faute de jeunesse.

Elle se leva soudain et dit à Marthe :

— L'innocence de votre frère sera proclamée.

Puis-je faire aussi quelque chose pour vous ? Le pâle visage de Marthe se colora, sa bouche balbutia quelques mots, puis elle retomba à genoux et dit d'une voix faible :

— O Madame, vous pourriez me faire goûter un suprême bonheur.

— Parlez, que voulez-vous ?

— Prier et pleurer sur une tombe, c'est le seul plaisir qui puisse me tenter encore et me faire oublier mes nouveaux devoirs.

La comtesse demeura un instant interdite. Elle, la mère, pouvait-elle prêter la main à ce funèbre rendez-vous ? Mais aussi ne devait-elle

